



Touléco.fr

19 avril 2010

Webzine

A la Une

Le directeur d'AVS Concept en grève de la faim pour sauver 25.000 emplois

Le 3 mai 2010, le sort de quelque 25.000 emplois pourrait se jouer avec la remise du rapport du PRISME au gouvernement. 25.000 personnes qui ont opté pour le portage salarial et que le Toulousain Didier Mangel, fondateur du Groupe AVS, estime menacées. Un danger sur lequel le dirigeant a décidé d'alerter en entamant une grève de la faim.



Déterminé, Didier Mangel se déclare prêt à aller « jusqu'au bout ». Si le fondateur du groupe de portage salarial AVS (30 millions d'euros de chiffre d'affaires) a décidé d'entamer une grève de la faim le lundi 19 avril, c'est pour que le gouvernement daigne enfin accepter que les instances représentatives du portage salarial, à commencer par le collectif qu'il représente, EPS (Entreprises de Portage Salarial), soient admises à la table des négociations.

Depuis 18 mois, le gouvernement a en effet confié au PRISME, qui regroupe les professionnels de l'intérim, des services et métiers de l'emploi, la mission d'organiser l'activité du portage. Une activité qui n'entre pourtant pas dans le champ de leurs compétences... Une mission qu'ils auraient néanmoins accepté de mener sans jamais consulter les entreprises spécialisées sur ce marché qui compte aujourd'hui environ 150 sociétés pour un total de 30.000 salariés en France...



Touléco.fr

19 avril 2010

Webzine

Un porté devra facturer un minimum de 5.000 euros par mois

Un « hold up » pour le collectif EPS (92 entreprises de portage signataires) qui dénonce, en autres, une volonté d'exclure du portage salarial les non cadres (environ 80% des portés), en fixant un minimum de facturation de l'ordre de 5.000 euros HT par mois. « Les entreprises du PRISME ont énormément de métiers manuels et non cadres dans leurs fichiers, rappelle Didier Mangel. En agissant ainsi, elles pensent qu'elles élimineront la concurrence alors que les personnes qui se dirigent vers le portage le font par esprit d'indépendance et pour ne pas tomber justement dans la précarité de l'intérim. »

Face à la menace qui, selon EPS, pèse sur 25.000 emplois, Didier Mangel a donc opté pour une démarche que d'aucun jugeront... excessive. « Vous ne pensez pas que le risque justifie un tel geste ? », interpelle le jeune dirigeant. Craint-il pour son groupe ? « Au-delà du danger qui pèse sur AVS, qui représente 2.000 salariés indépendants et 13 millions d'euros de cotisations sociale et fiscales, c'est une bonne centaine de société de portage dites non cadre qui est menacée. Tout ce que je demande, c'est que le PRISME accepte nos représentants et que rien ne soit signé sans eux. »

Ingrid Lemelle

SUR LA PHOTO : DIDIER MANGEL A FONDÉ LE GROUPE DE PORTAGE SALARIAL AVS IL Y A 10 ANS À TOULOUSE, GROUPE QUI COMPTE AUJOURD'HUI 2.000 SALARIÉS INDÉPENDANTS. PHOTO HÉLÈNE RESSAYRES DS MÉDIA.